

## CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE DU VENDREDI 22 MARS 2019

Personnes présentes : Mr Morel, **enseignant directeur**, Mmes Liatard, Soja, Verjus, Mangin, **enseignantes**, Mme Mérino **déléguée départementale de l'Education Nationale** (arrivée à 18h20), Mme Guégaden **adjointe aux affaires scolaires mairie d'Héricy**, Mmes Bonin, Collet-Chauffour et Bray, **représentantes ALPEH titulaires**.

Personnes invitées, absentes excusées : Mme Bouchet-Bellecourt **maire d'Héricy**, M Quesney, **Inspecteur de la circonscription Melun Seine et Loing**, Mmes Roche et Mazzola-Beaufort, **titulaires ALPEH**.

La séance commence à 18 heures 05. Mme Bray est secrétaire de séance.

### **1) Carte scolaire 2019/2020**

5 classes à ce jour avec notamment une montée de 29 CP, perte probable d'un futur CM2. Une inscription extérieure (CE1). Effectif global, à ce jour, pour la prochaine rentrée scolaire : 123 élèves.

### **2) Dons ALPEH**

L'équipe pédagogique remercie l'ALPEH pour les dons effectués :

-L'un de 687€ résultant des bénéfices de la vente de chocolats Initiative Saveur, à laquelle les parents ont participé.

Cette somme a été répartie équitablement sur les coopératives scolaires des classes.

-L'autre de 400€ résultant d'actions antérieures, pour le séjour avec nuitées. Cette somme permet le financement d'un goûter chaud typiquement anglais à base de chocolat chaud et de scones.

L'ALPEH insiste sur l'utilité d'indiquer qu'une partie de tel projet a été financée grâce aux dons effectués. Ceci permet aux parents de se rendre compte que plus il y a de participations aux différentes ventes, plus cela entraîne la possibilité de mettre en place des projets pédagogiques à destination des élèves.

De même, il est souligné l'importance du soutien de l'équipe pédagogique par le biais du cahier de liaison pour relayer les informations sur les ventes effectuées par l'ALPEH. En effet, plus ce travail se fera en collaboration, plus les ventes (de chocolats notamment) peuvent augmenter et donc contribuer au financement de davantage de projets.

### **1) Sorties scolaires :**

**-6 et 7 décembre ( 5 classes )** : spectacle au château de Fontainebleau (**transport** : 793, 40 euros).

**-15 mars** : l'enfant et le 7<sup>ème</sup> art pour la classe de CM1 (**transport** : 190 euros).

**-4 avril** : l'enfant et le 7<sup>ème</sup> art pour les classes de CP, CE1, CE2 et CM2 (**transport** : 380, 01 euros).

**-11 avril** : sortie au jardin de Bagatelle et musée de Marmottan-Monet pour les classes de CP et CE2 (**transport** : 707, 16 euros avec le parking).

**-6 juin** : Provins pour les classes de CP et CE1 (**transport** : 534, 16 euros avec le parking).

**-7 juin** : Musée de la Grande Guerre à Meaux avec achat d'un livre, via la coopérative de la classe, pour la classe de CM1 (**transport** : 456, 87 euros).

**-14 juin** : Paris au musée de l'armée (Invalides) et maison de la radio pour les classes de CE2 et de CM2 (**transport** : 1 359, 73 euros avec le parking).

**-20 juin** : rencontres sportives randonnée-escalade pour les classes de CM1 et CM2. Le nombre suffisant de parents encadrants est atteint pour que cette rencontre puisse avoir lieu (**transport** : 2 bus, 565,16 euros en tout).

**-Séjour mai** : 53 enfants partent dont 23 CP (un enfant a reçu une aide financière, un enfant prévu initialement ne part plus) et 30 CM2 (deux ne partent pas et un enfant a également été aidé par le CCAS au niveau financier). Il y a en tout 6 accompagnateurs et l'AVS. Mme Lemire vient à la place de M Dallaine (par rapport à l'année dernière). De ce fait, au niveau du bus, les effectifs respectent les quotas et il n'y a pas de frais supplémentaires.

**Informations fournies par M. Morel sur le coût des transports (financement mairie) :**

-**Piscine** : 3 960€ pour l'année scolaire (110 euros la rotation).

-**Un total de 11 028, 19 €** pour le car pour toutes les sorties scolaires prévues, le séjour avec nuitées (2 081,70 euros) et la piscine.

**Pour l'année scolaire 2019-2020**, M Morel évoque pour sa future classe un projet de séjour à la neige (semaine du 2 au 6 mars 2020 inclus). Le détail du projet sera remis à la mairie pour étude du dossier.

**1) Liaison CM2-6<sup>ème</sup> :**

-Lors de la réunion à laquelle a participé M Morel le 14 février, le dispositif « devoirs faits » a été évoqué avec le principal et monsieur l'Inspecteur de la circonscription.

-**18 avril** : Une réflexion va avoir lieu au sein de l'équipe pédagogique au sujet des devoirs afin d'établir une synthèse et faire le lien avec ce qui a été évoqué le 14 février au collège.

-**En mai** : ce même type de réflexion va avoir lieu afin de trouver une harmonisation entre les différentes écoles concernées (Samoreau, Vulaines, Héricy, ...) dont les actuels CM2 entrent au collège de Vulaines

-**Enfin, en juin** : réunion avec le collège pour évoquer ce travail commun.

Les actuels CM2 se sont rendus au collège dans le cadre du rallye mathématique le 12 mars et ont ainsi pu être avec les 6<sup>ème</sup>.

Une visite du collège aura lieu sur un samedi pour les futurs 6<sup>ème</sup> mais la date n'est pas encore arrêtée.

Dans le cadre de leur future entrée en 6<sup>ème</sup> et du choix des langues, notamment au niveau bilangue (anglais-italien ou anglais-allemand), le professeur d'italien a rencontré les CM2. De la même façon, le professeur d'allemand viendra le 28 mars présenter la langue germanique aux futurs collégiens.

Concernant les nombreux mails reçus par les parents de CM2 au sujet des options possibles pour la 6<sup>ème</sup> avec un tableau regroupant tous les collèges, M Morel précise qu'il a obligation d'envoyer le document officiel et donc de détailler toutes les informations sur les différents collèges. Mme Mangin indique que, si des parents se questionnent sur le choix des langues concernant leur enfant, elle peut les rencontrer pour en discuter.

**1) Exercice de confinement du 20 décembre :**

Tout s'est bien passé. Seul problème : l'impossibilité de fermer de l'intérieur la porte pour la classe de Mme Liatard. Ceci a été remonté à la mairie.

Les enfants ont très bien participé. Il n'y avait aucun bruit. L'équipe pédagogique était au courant du scénario avec un danger provenant de la rue de l'église. Le confinement a eu lieu de 14h à 15h.

Pour information, un 2<sup>ème</sup> exercice incendie aura lieu au cours du dernier trimestre où personne ne sera au courant.

**2) Livret d'évaluation :**

L'équipe pédagogique reste sur la position de maintenir uniquement un rendez-vous avec les parents d'élèves en difficulté pour la remise du livret et n'envisage pas de rencontrer tous les parents.

Les enseignants soulignent d'ailleurs le problème du suivi du travail au quotidien des élèves où les cahiers ne sont pas toujours signés. Il ne faut pas attendre la remise du livret d'évaluation pour demander un rdv avec l'enseignant de son enfant.

**3) Surveillance de la cour :**

Depuis les travaux de la place du Clos, tous les enseignants sont de service systématiquement avec la répartition suivante :

3 personnes à l'entrée et 2 dans la cour, à cheval entre les deux espaces de récréation. Le banc manquant a été remis dans l'alignement des autres. Mme Mangin demande à la mairie s'il est possible d'avoir encore un ou deux bancs afin d'éviter que les enfants se mettent toujours le long du grillage.

#### **4) Questions enseignants (A) et ALPEH (B) à la mairie :**

**A-** M. Morel demande s'il y a possibilité d'avoir du sel ou du sable à disposition dans l'école : ok pour la mairie.

- **Point travaux** : les travaux de la place du Clos dureront jusqu'à la fin de l'année scolaire. Si tout va bien en effet, les travaux seront terminés fin juin avec ensuite l'inauguration.

Les aménagements se poursuivent : les panneaux de basket... ont été commandés et vont être mis en place prochainement.

L'équipe pédagogique souligne d'ailleurs le problème du portail entre les deux cours car son système d'ouverture est complexe. La mairie prend note et va voir s'il y a possibilité d'avoir le même fonctionnement que celui installé au fond de la cour. M. Morel rappelle que les informations sur le suivi du chantier Place du Clos sont disponibles sur le site communal.

**B- Horloge** : actuellement elle est réglée deux fois par an. L'ALPEH précise qu'elle se dérègle régulièrement. Elle ne sera pas changée en tout cas mais il y a possibilité que l'horloge soit réglée plus régulièrement soit une fois par mois soit à chaque vacance.

- **Salle du clos** : le problème est réglé par rapport à la chaudière.

#### **5) Pédibus :**

L'équipe pédagogique est d'accord pour faire participer les enfants à la réalisation du logo en évoquant le fait d'en réaliser un par cycle. L'ALPEH informera l'équipe enseignante fin avril selon l'avancée ou non de ce projet de pédibus qui dépend de plusieurs facteurs.

Les enseignants précisent qu'ils n'ont pas compris pourquoi ils étaient nommés dans l'article du bulletin de la mairie. L'ALPEH précise qu'ils étaient cités à titre indicatif comme possibles accompagnateurs tout comme les parents, grands-parents, retraités... mais sans caractère obligatoire.

#### **6) Etude du soir :**

A ce jour, il y a 9 élèves inscrits dont 7 CM2, 1 CE1 et 1 CE2.

M Morel encadre l'étude (lundi et jeudi), fait réaliser les devoirs demandés par les enseignants et propose ensuite, quand ils ont fini, des jeux de logique ou de JDE, par exemple. Aucun devoir supplémentaire n'est demandé. M Morel précise que les niveaux scolaires et difficultés scolaires sont différents. Une autorisation est signée par les parents quand l'enfant rentre seul chez lui après l'étude. M Morel attend dans le couloir que tous les enfants aient été récupérés. Il a l'obligation d'attendre jusqu'à 18h05, après le centre prend le relais.

En cas de déménagement en cours d'année et de maintien de scolarité dans l'école élémentaire d'Héricy, aucune démarche particulière n'est à effectuer.

Mme Guégaden fait remonter le fait que Mme Fuster, la remplaçante de M Morel quand celui est absent pour assurer l'étude, a des soucis avec certains enfants.

L'ALPEH, en profite d'ailleurs, pour évoquer l'inquiétude de certains parents face à l'agissement d'un enfant qui a des gestes déplacés envers certaines filles. M. Morel précise la venue le 12 mars, dans la classe, auprès de cet élève, d'une référente de l'inspection Seine et Loing. Des mesures ont en outre été prises avec la mise en place d'une équipe éducative (14 mars) pour trouver une solution face à ce comportement et un suivi extérieur.

#### **7) Assurance :**

L'école a l'obligation de rédiger une déclaration sous les 48h puis de transmettre le document à la famille qui l'envoie ensuite à l'assurance. Le délai peut être plus long si l'accident a eu lieu le vendredi. L'équipe pédagogique est d'accord pour évoquer dans la déclaration les différentes versions des enfants et les témoins éventuels, surtout dans le cas où les enseignants n'ont pas été témoins eux-mêmes de l'incident/accident. L'ALPEH indique l'importance de bien stipuler toutes les versions entendues car cela a une incidence sur les remboursements effectués ensuite par l'assurance.

M Morel précise qu'il peut y avoir au maximum 5-6 accidents par année scolaire. Aucune bagarre n'a lieu en tout cas.

#### **8) Journée de l'enfant 8 juin :**

L'ALPEH demande si l'école élémentaire souhaiterait participer à cet événement. L'équipe pédagogique évoquera ce point le 18 avril et nous fera part des possibles. Mme Mangin n'exclut pas une exposition des carnets de voyage du séjour.

#### **9) 8 mai :**

Mme Guégaden demande si l'école pourrait être représentée lors de la cérémonie du mercredi 8 mai 1945. M Morel viendra à titre privé.

Mme Verjus peut se rendre disponible s'il y a besoin d'accompagner les élèves pour chanter la Marseillaise. Un mot sera mis dans les carnets pour demander la présence d'enfants ce jour-là. Mme Verjus indique qu'il faut prévoir des micros. Le chant des partisans est également évoqué.

#### **10) Stage remise à niveau :**

M Morel propose un stage de remise à niveau le mardi 23, mercredi 24, jeudi 25 et vendredi 26 avril matin de 8h30 à 12h15. Actuellement, 3 CM2 et 2 CM1 d'Héricy participeront. M Morel, précise qu'il y a possibilité d'accueillir d'autres enfants d'autres écoles si accord des maires. M. Morel a transmis à monsieur l'Inspecteur de la circonscription l'effectif avec les accords familiaux).

Un autre stage sera proposé fin août.

#### **11) Maintenance informatique :**

Mme Guégaden fait état du nombre indiqué sur le compteur de l'imprimante qui date de septembre : 119 000 photocopies affichées. Les enseignants stipulent que ce n'est guère possible car ce n'est pas en adéquation avec le nombre de feuilles qu'ils ont à disposition. Il est évoqué la mise en place d'un code, d'un compteur pour chaque enseignant. Les enseignants indiquent que les cartouches ont été changées uniquement à deux reprises. Il faut surtout vérifier si le compteur notifie le nombre d'impressions ou le nombre d'impressions et de scans ce qui expliquerait le nombre relevé.

**Fin du conseil d'école :** 19 heures 30.

Prochain et dernier conseil (**sauf Conseil d'école extraordinaire**) mardi 18 juin à 18h05.

Directeur

Secrétaire de séance